

un mouvement à découvrir ?  
A saisir ! A rejoindre...

Véritable force de proposition, elle ambitionne d'être un lieu de débat ouvert à tous. L'UMP 4<sup>ème</sup> souhaite fédérer tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la République, à une vision non manichéenne de la politique, au débat d'idées, à la vie de quartier, à la convivialité et à l'honnêteté...

**SOYEZ CURIEUX :  
VENEZ A NOS RÉUNIONS...**

Après avoir reçu,

en avril

Valérie Pécresse,

porte parole de l'UMP

pour présenter la réforme de l'école,

en mai

Brice Hortefeux,

secrétaire général délégué de l'UMP et député européen

pour un dîner débat autour "d'un OUI audacieux"

l'UMP 4<sup>ème</sup> accueillera

en juin

Jean-François Lamour,

Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative,

pour soutenir la candidature de Paris 2012.



POUR JOINDRE VINCENT ROGER,  
responsable de l'UMP 4<sup>ème</sup>, c'est très simple :

TÉL : 06 20 90 34 55

Mél : [vincentroger\\_paris04@yahoo.fr](mailto:vincentroger_paris04@yahoo.fr)

**AVEC CONVICTION**

**POUR UN OUI**

**AUDACIEUX...**

En 1992, lors du référendum sur le traité Maastricht, j'avoue avoir longtemps hésité. Aujourd'hui, concernant le référendum du 29 mai, je n'ai aucune hésitation : je voterai "**oui**" avec conviction. Deux constats s'imposent : **ce traité est une avancée par rapport aux traités de Maastricht et de Nice et il est un compromis réaliste.**

A l'occasion du débat sur Maastricht, beaucoup de mes amis politiques avaient, à juste titre, mis en exergue les incohérences voire les défauts de l'Europe en construction. Ils dénonçaient le fait que l'on mette la charrue avant les bœufs en développant l'Europe non sur des bases politiques mais sur des bases économiques et technocratiques. Ils redoutaient les dérives de l'Europe fédéraliste. A ces deux préoccupations légitimes, la constitution nous donne des réponses rassurantes. Elle remet l'Europe à l'endroit avec l'instauration d'une organisation politique. Elle prend davantage en compte les réalités nationales. L'Europe à 25 ressemble, en effet, plus à la grande Europe voulue par le Général De Gaulle qu'à l'Europe fédérale.

Je dirai "**oui**" à cette constitution parce qu'elle est un compromis juste et équilibré. Elle résulte d'un travail de 18 mois réunissant des personnalités issues de diverses sensibilités politiques. Ce texte n'est ni de Gauche, ni de Droite. Il n'est ni libéral, ni socialiste. Cette constitution n'est qu'un cadre institutionnel. Ce cadre sera ce que les nations en feront ! Voter pour cette constitution, ce n'est pas faire un choix idéologique. Pour mémoire, la constitution française de 1958 n'a pas empêché les gaullistes puis les libéraux puis les socialistes de gouverner et d'engager les politiques qu'ils souhaitaient pour le pays ! Les institutions de la V<sup>ème</sup> comme les règles communautaires n'ont pas interdit hier à la gauche de mettre en oeuvre l'absurdité des 35 heures, et à l'actuelle majorité de faire l'indispensable réforme des retraites. Pour cette constitution européenne, il en sera de même ! Chacun l'utilisera selon ses convictions politiques.



# OUTRE CES DEUX CONSTATS, QUATRE BONNES RAISONS NOUS INVITENT À DIRE "OUI"...

1

Dire "**oui**" c'est assurer le renforcement des parlements nationaux et du parlement européen. C'est doter l'Europe d'un vrai parlement qui adoptera toutes les lois européennes (art. 27, 34, 56). C'est aussi permettre au parlement français de mieux contrôler les propositions de la Commission (art. 11 et protocole annexé n°2). C'est surtout de rendre obligatoire le réexamen de toute réglementation européenne si le Parlement européen ou les parlements nationaux en décident !

2

Dire "**oui**" c'est donner un droit d'initiative aux citoyens avec, en particulier, l'instauration d'un droit de pétition. Avec un million de signataires on pourra demander à la commission d'améliorer le droit communautaire par exemple en matière des droits des salariés ou de protection de l'environnement.

3

Dire "**oui**" le 29 mai c'est accroître le poids de la France au sein de l'Union. Si la constitution est adoptée, avec les nouvelles règles de vote, la France aura désormais plus de voix, et donc plus de poids. Dans le système actuel, la France possède 9 % des voix au Conseil ; avec la Constitution, elle en aura 13,2 %. Soit une augmentation de 40%. Voter "non" c'est diminuer l'influence de la France en Europe.

4

Dire "**oui**" c'est faire de l'Union européenne la porte parole des valeurs françaises. En insistant sur le principe de l'économie sociale de marché, en reconnaissant l'importance et la nécessité des mécanismes de protection sociale (art 117) et - pour la première fois ! - des services publics (art 96 et 122), la constitution peut être l'acte fondateur de l'Europe sociale de demain. Ce n'est pas un hasard si la Confédération européenne des syndicats, qui représente plus de 60 millions de membres, a plébiscité cette constitution.

Alors le 29 mai prochain l'audace  
c'est de voter "**oui**".

Face à un "non" politiquement conformiste, un "non" sans perspective, il existe un chemin gagnant pour un "**oui**" politiquement audacieux ! Si le "non" l'emportait, croyez-vous que l'on puisse mettre dans une même pièce Laguille, Le Pen, Emmanuelli, Fabius en leur demandant d'écrire une nouvelle constitution ?

Qui peut croire sérieusement qu'une telle association puisse produire une alternative claire pour l'Europe et un projet cohérent et utile à la France...

Il est plus audacieux de vouloir, sur la base de ce traité constitutionnel, renforcer l'Europe que de vouloir la paralyser !

Il est plus audacieux de penser à l'intérêt général que de vouloir régler ses comptes personnels, catégoriels ou partisans sur le dos de l'Europe.

Le Président de la République a légitimement choisi la voie la plus démocratique qui soit : celle du référendum. Il faut s'en montrer digne car 24 pays européens nous regardent. Le 29 mai, nul ne devra sous-estimer la responsabilité qui est entre ses mains. Seul dans l'isolement chacun d'entre nous devra choisir entre l'audace et l'inertie. Avec l'UMP du 4<sup>ème</sup> arrondissement je choisirai l'audace.

## TOP et FLOP

### TOP > LES 8<sup>ÈME</sup> FOULÉES DU MARAIS : UN PEU DE SPORT ET BEAUCOUP DE CONVIVIALITÉ...

A l'initiative de leur créateur, Serge Mercier, Président de l'Office du Mouvement Sportif du 4<sup>ème</sup> arrondissement, les 8<sup>ème</sup> Foulées du MARAIS se dérouleront le 12 Juin prochain. Pour participer vous pouvez contacter Serge Mercier au 01 42 76 03 14 ou passer à la Mairie du IV prendre un bulletin d'inscription. Comme les années précédentes, l'OMS propose : 3 courses pour les enfants, un relais parent enfants pour les jeunes pousses de 4 et 5 ans mais aussi 5km pour les adultes sur les voies sur berge...

### FLOP > L'ÉMOI DE CHRISTOPHE GIRARD

L'adjoint à la culture du Maire de Paris a fait part de son émoi en commentant l'hommage de la France à Jean-Paul II. Il a déclaré : " Si nous mettons les drapeaux en berne parce que Jean-Paul II était un chef d'Etat, pourquoi ne l'a-t-on pas fait lors du décès d'Hassan II, roi du Maroc ?[...] Je suis troublé. [...] Je trouve un peu étrange que le Président de la République se rende à la messe donnée en l'honneur de Jean-Paul II ". Indéniablement homme de talent et de culture, l' élu vert de notre arrondissement a besoin d'un petit cours de rattrapage en matière d'application du principe de laïcité. Rappel à Christophe Girard : 1) La laïcité n'est pas l'ennemie de la spiritualité, 2) Elle garantit simplement la liberté de croire ou de ne pas croire dans le respect de tous, 3) Elle symbolise la tolérance ... A l'inverse de ceux qui prônent une laïcité archéo-ringarde, nous à l'UMP 4<sup>ème</sup>, nous préférons promouvoir une laïcité symbole de tolérance et d'ouverture.